

AIDER À LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DU MILIEU MARIN

CONTACTS IFREMER

Direction de la Communication :
presse@ifremer.fr

Unité biodiversité
et environnement
de la Martinique :
**secretariat.martinique
@ifremer.fr**

Jean-Pierre Allenou :
jean.pierre.allenou@ifremer.fr

Deux conventions ont été signées en 2015 et 2016 pour contribuer à la mise en œuvre de la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) en Martinique et en Guadeloupe. L'Ifremer a un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des Offices de l'eau de Martinique et de Guadeloupe. Il apporte notamment un appui à la coordination des réseaux de surveillance de la qualité des eaux littorales et de transition, une expertise scientifique, une assistance à la bancarisation et à la gestion des données recueillies, ainsi qu'à leur mise à disposition. L'institut contribue également au développement d'indicateurs adaptés aux spécificités locales.



Le bon état des milieux marins de Martinique et de Guadeloupe est surveillé dans le cadre de la Directive cadre sur l'eau.
© Nicolas Cimiterra

LE PROJET

- **Nom** : DCE (Directive cadre européenne)
- **Dates** : depuis 2015 (Martinique) et 2016 (Guadeloupe)
- **Objectifs** : apporter un appui scientifique et technique aux suivis de la qualité du milieu marin mis en œuvre dans le cadre de la Directive cadre européenne sur l'eau. En particulier, délivrer une expertise sur la qualité des données recueillies et valider les indicateurs utilisés.
- **Résumé** : l'appui de l'Ifremer à la mise en œuvre de la DCE a permis de renforcer les réseaux de surveillance et d'harmoniser les indicateurs et les grilles de qualité pour les paramètres physico-chimiques et le phytoplancton. Récemment, des recommandations ont été apportées concernant la surveillance de l'état écologique DCE à mettre en œuvre sur l'étang des Salines en Martinique.

CONTEXTE

Le suivi de la qualité du milieu marin aux Antilles étant encore relativement récent, certains indicateurs doivent encore être validés ou développés. L'Ifremer apporte son expertise pour valider les indicateurs utilisés et la qualité des mesures recueillies.

Un autre axe de son action est l'assistance à l'intégration des mesures dans des bases de données dédiées, notamment Quadrigé 2, dont l'application BD récif a été déployée en 2018 aux Antilles pour la bancarisation des données récifales.

Le projet ESMAMA (Mise en œuvre de la DCE dans l'étang des Salines en Martinique : diagnostic macrophytes et première application de grilles « lagunes méditerranéennes ») a été financé par l'Agence française pour la biodiversité, afin de développer des indicateurs spécifiques à cette unique masse d'eau de transition des Antilles. L'étude a été menée de 2017 à 2019.

RÉSULTATS

L'accompagnement de l'Ifremer pour la mise en œuvre de la DCE aux Antilles depuis 2015 et 2016 a permis de renforcer et de stabiliser les réseaux de surveillance. Les indicateurs et les grilles de qualité pour les paramètres physico-chimique et le phytoplancton ont été harmonisés (nouvelle grille commune pour la transparence, sinusoïde de référence « Antilles » pour la température, proposition d'un nouveau seuil pour la notion de bloom phytoplanctonique aux Antilles). L'action de l'institut a permis de favoriser l'intégration de l'ensemble des résultats dans la base Quadrigé 2 et son application BD récifs. L'expertise a également porté sur la qualification des données historiques.

Cet accompagnement s'est concrétisé en 2019 par l'appui apporté au bureau d'étude chargé de la mise à jour des états des lieux 2019 des schémas directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) de Martinique et de Guadeloupe, avec notamment la fourniture des évaluations 2012-2017 des indicateurs physico-chimiques et de l'indicateur biologique phytoplancton.

Dans le cadre du projet ESMAMA, la piste d'adapter un indicateur basé sur les macrophytes a été abandonnée, du fait de la faible présence de cette catégorie de végétaux dans l'étang. Les travaux se sont réorientés vers un renforcement de la surveillance des paramètres physico-chimiques, avec des prélèvements mensuels et un nombre de stations et de paramètres plus important. Les suivis ainsi réalisés de mars 2018 à février 2019 ont permis de mieux comprendre la dynamique hydrologique annuelle et l'évolution des teneurs en nutriments et en phytoplancton de l'étang des Salines. L'application des grilles DCE disponibles pour les lagunes méditerranéennes aux résultats de ce suivi a conduit à diagnostiquer l'étang des Salines en mauvais état, du fait d'une eutrophisation marquée. Cette eutrophisation se caractérise par des niveaux de production de phytoplanctons et des concentrations en nutriments dans l'eau élevés, des sédiments enrichis en matière organique et des peuplements de macrophytes peu développés. Enfin, des recommandations sont apportées concernant la surveillance de l'état écologique DCE à mettre en œuvre sur l'étang des Salines.

ÉQUIPES IFREMER IMPLIQUÉES

- Unité biodiversité et environnement de la Martinique
- Service Valorisation de l'information pour la gestion intégrée et la surveillance (Vigies, Nantes)
- Cellule d'administration des bases de données Quadrigé et BD Récif (Nantes)
- Unité mixte de recherche Marbec (Marine Biodiversity, Exploitation and Conservation) (Sète) — projet ESMAMA

PORTEURS DU PROJET

- Offices de l'eau de Martinique et de Guadeloupe

PARTENAIRES

- Directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de Martinique et de Guadeloupe

FINANCEURS

- Offices de l'eau de Martinique et de Guadeloupe
- Agence française pour la biodiversité (projet ESMAMA)